

PROVINCE DE BRABANT WALLON

Arrondissement de NIVELLES



**Recrutement de deux ouvriers de voirie polyvalents
(entretien), à temps plein (H/F/X)**

1. Conditions :

- Etre belge ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne ;
- Jouer des droits civils et politiques et être de bonne conduite, vie et mœurs ;
- Etre titulaire d'un permis de conduire B ;
- Etre titulaire d'un permis BE - C - CE et D en ordre de CAP est un plus ;
- Etre en possession d'un brevet de conduite d'engins de génie (télescopique, grue, nacelle, clark...) est un atout ;
- Avoir une expérience dans différents domaines inhérents à un service travaux est un avantage ;
- Etre en possession du passeport APE est un plus ;

2. Mission :

- Asphaltage de voiries, réparation et réfection ;
- Maçonnerie diverses ;
- Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures communales extérieures ;
- Effectuer des travaux d'entretien d'espaces publics (tontes, tailles, débroussaillage, ramassage des bois et feuilles, arrosage, vidange des poubelles publiques) ;
- Procéder au nettoyage des égouts, des avaloirs et des filets d'eau, curage de fossés ;
- Assurer le soutien aux associations et festivités (livraison et montage de matériel, barrières, poubelles, signalisation) ;
- Assurer au quotidien, la maintenance de premier niveau des outils et du matériel (niveau des fluides, graissage, filtres, nettoyage) ;
- Nettoyer et ranger le matériel, les équipements et les véhicules mis à disposition selon les besoins et demandes du chef de service ;
- Être polyvalent au niveau des horaires de travail et être flexible en cas d'urgence la nuit, les week-ends et jours fériés ;
- Avoir une démarche pro-active et proposer des solutions devant des situations problématiques, tout en collaborant avec son supérieur ;
- Faire preuve de polyvalence en acceptant d'effectuer des travaux simples non liés à sa qualification et, en cas de besoin, toutes tâches inhérentes à la fonction d'ouvrier communal en voirie et /ou dans les bâtiments communaux ;

3. Profil :

En tant qu'ouvrier de voirie polyvalent :

- Vous appréciez le travail en extérieur par tous les temps et toutes les saisons ;
- Vous êtes ponctuel, flexible, disponible et respectueux des horaires ;
- Vous avez des facilités de contact, t'intégration au sein d'une équipe, de collaboration ;
- Vous êtes capable de travailler seul ou en équipe en fonction des tâches à réaliser ;
- Vous respectez les prescriptions en matière de sécurité, hygiène et environnement ;
- Vous êtes courageux et polyvalent ;
- Vous êtes fiable, digne de confiance et agissez d'une manière conséquente et correcte ;
- Vous êtes favorable aux formations ;
- Vous présentez une image positive de la commune.
- Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures communales extérieures ;

4. Epreuves de sélection :

- a) un entretien oral ;
- b) certains tests d'aptitudes pratiques seront demandés aux personnes retenues suivant leur curriculum vitae.

5. Situation contractuelle :

Personnel contractuel – un contrat à durée déterminée de 6 mois renouvelable et pouvant évoluer vers un CDI si la personne convient.

Le barème est déterminé en fonction du niveau de qualification (pas de formation spécifique obligatoire) :

- Echelle E2, ouvrier non qualifié : échelle entre 2.402,58 et 2.821,84 euros soit 25 échelons. Brut mensuel au dernier index de décembre 2023;
- Echelle D2, ouvrier qualifié : échelle entre 2.596,24 et 3.515,58 euros soit 25 échelons. Brut mensuel au dernier index de décembre 2023;
- Echelle D4, si CESS : échelle entre 2.579,21 et 3.932,24 euros soit 25 échelons. Brut mensuel au dernier index de décembre 2023 ;
- Valorisation intégrale des années d'ancienneté acquises dans le secteur public ; ancienneté dans le secteur privé prise en compte pour un maximum de 6 années ;
- Octroi de chèques-repas d'une valeur unitaire de 6 EUR [valeur nette de 4,91 EUR ; intervention personnelle de 1,09 EUR].
- Second pilier de pension.

Horaire de travail :

Temps plein (37 heures 30/semaine)

6. Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature sera composé :

- d'une lettre de motivation,
- d'un curriculum vitae détaillé,
- d'une copie du permis de conduire B,
- d'un extrait de casier judiciaire,
- d'un passeport APE éventuel.

7. Formalités :

La candidature, munie des pièces reprises au point 6, sera adressée, **au plus tard**, pour le 28 avril 2024 , par simple lettre ou par courriel (info@ittre.be) à Administration communale

A l'attention de Mme Myriam DEHANSCUTER

Responsable du service GRH

Rue de la Planchette, 2

1460 Ittre

Toute candidature reçue après le 28 avril 2024, ne répondant pas aux conditions et/ou incomplète ne sera pas prise en considération. Aucune suite ne sera donnée aux profils qui ne répondent pas aux critères objectifs de l'offre d'emploi.

En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément le stockage et l'utilisation de vos données à caractère personnel par la Commune d'Ittre. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.